

## Organisation des épreuves cantonales par canton (année scolaire 2024-2025)

### Tessin

Année	Disciplines évaluées	Visée de l'épreuve, <i>appellation</i> et conception	Objectifs de l'épreuve	Modalités de passation	Diffusion et prise en compte des résultats
8 <sup>e</sup>	Musique	Épreuve à visée diagnostique. Les <i>épreuves cantonales</i> [prove cantonali] sont réalisées par des expert.es. Sur la base d'un plan pluriannuel, les épreuves peuvent concerner plusieurs disciplines dans une optique interdisciplinaire.	Ces épreuves visent plusieurs objectifs : - vérifier l'atteinte des compétences prévues aux différents moments de la scolarité obligatoire ; - fournir des indications utiles au pilotage des activités d'enseignement et d'apprentissage au niveau cantonal ; - assurer un niveau général de qualité et une cohérence entre les différents établissements.	Toutes et tous les élèves dans les mêmes conditions.	Aux élèves et à leurs RL : Aucune information.
11 <sup>e</sup>	Mathématiques, Italien, Allemand				Aux enseignant.es : Rapport à disposition.  Aux établissements : Rapport à disposition.

RL : représentantes légales et représentants légaux